

Etudes piscicoles

Lac Genin (Charix, Echallon et Oyonnax, Ain)

Lac d'Ambléon (Ambléon, Ain)

Cahier des charges techniques Règlement de consultation

Renseignements

Antony GARCIA

CEN Rhône-Alpes – Antenne de l'Ain
Château de Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN

LD : 04 70 34 38 34

Secrétariat : 04 74 34 98 60

Mail : antony.garcia@cen-rhonealpes.fr

Janvier | 2019

Sommaire

Sommaire	1
• Situation géographique	2
• Description sommaire des deux lacs.....	3
• Problématique et enjeux	4
• Objectifs	6
• Contenu de la demande	6
• Information et communication autour du projet	6
• Données disponibles.....	6
• Format des données et modalités du rendu.....	6
• Maître d’ouvrage (adresse de facturation).....	8
• Objet du Marché	8
• Procédure de la consultation	8
• Structure de la consultation	8
• Condition d’exécution du marché	8
• Règlement	8
• Modalités de réponse.....	8
• Modalités d’attribution du marché.....	8
• Contenu et rendu des propositions	9
• Critères d’analyse des offres	9
• Durée de validité de l’offre.....	9
• Exigences de qualité.....	9
• Démarrage de la mission / interruption.....	9
Renseignements techniques	10

Contexte et localisation des zones d'études

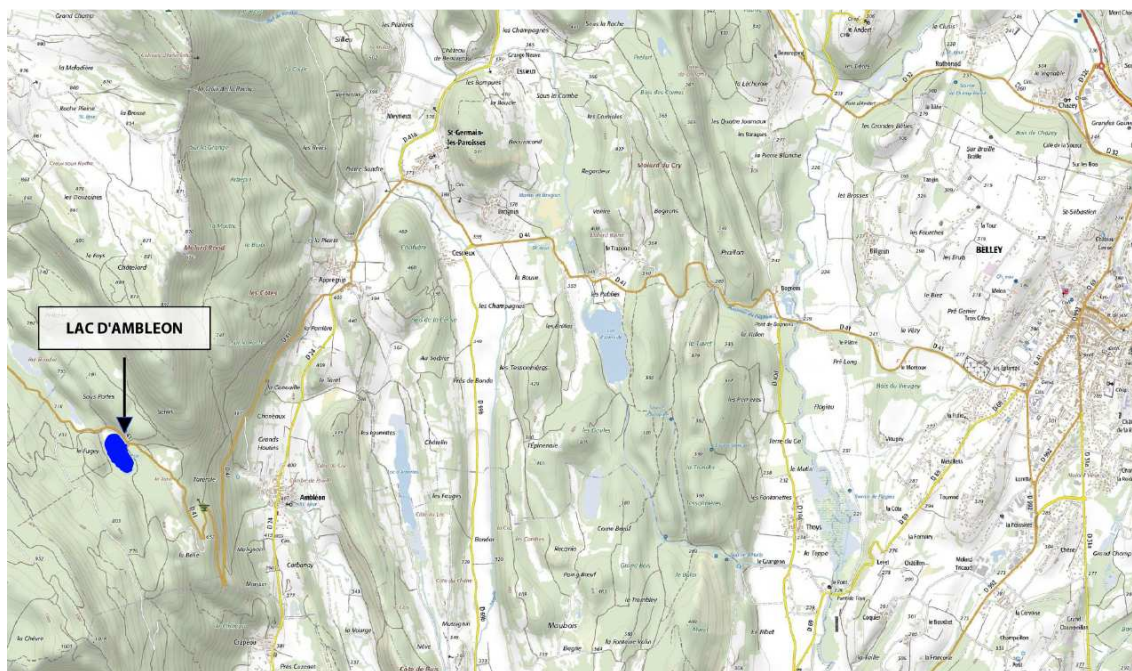
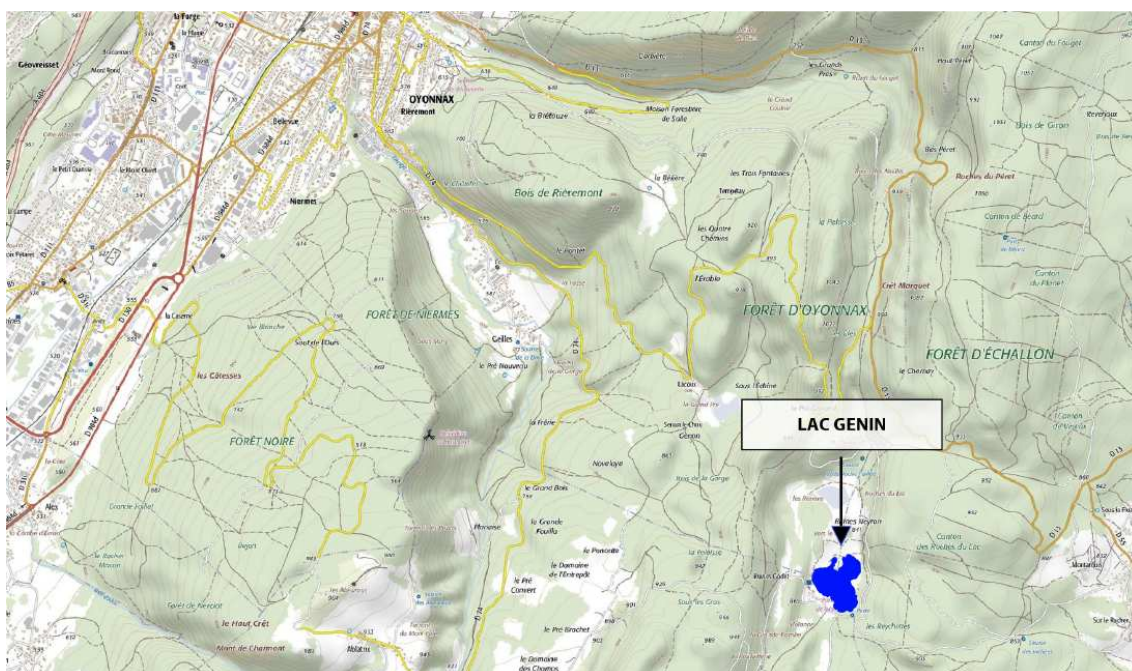
- **Situation géographique**

Le lac Genin, se situe sur les communes de Charix, Echallon et Oyonnax, au nord du département de l'Ain, sur le territoire du Haut Bugey. Il est à une altitude de 850m.

Le lac d'Ambléon se situe sur la commune d'Ambléon, au sud du département de l'Ain sur le territoire du Bugey méridional, à 712m d'altitude.

Les deux lacs sont distants de 80km, soit environ 1h30 de route.

Carte de localisation des lacs



- **Description sommaire des deux lacs**

Le lac Genin

D'une superficie de 8,2ha, le lac Genin est un lac naturel et un site classé pour ses enjeux paysagers. Il présente majoritairement des berges à pentes abruptes et sa profondeur maximale est estimée à 16m. Le lac présente une forme en cuvette.

Il est essentiellement alimenté par deux petites sources sur sa périphérie (complexe tourbeux) et une partie de l'année par une connexion avec la tourbière des Molonnes à quelques centaines de mètres au sud. Son bassin versant (BV) topographique a été estimé à 2,3 km² et est très largement dominé par la forêt (à plus de 85%). L'exutoire du lac est une perte karstique. Les variations du niveau d'eau sont de l'ordre de plusieurs dizaines de centimètres (environ 70 centimètres en 2018).

Les premières études de qualité d'eau et de fonctionnement du lac, réalisées en 2016 (diagnose, IBL¹ et carottage sédimentaire²) montre un état trophique du lac élevé et différents dysfonctionnements :

- déficit important en oxygène de la zone profonde ;
- forte accumulation de matière organique ;
- diversité et densité du macrobenthos très faibles ;
- ...

Les dysfonctionnements observés semblent en partie être la résultante des activités importantes autour du lac :

- très forte activité de tourisme en été : baignade sur le lac, promenade, pique-nique... Durant cette période, plusieurs dizaines, voire centaines de personnes fréquentent les bords du lac chaque jour.
- présence d'une auberge et d'un camping ;
- aménagement d'un système d'épuration des eaux de l'Auberge et du camping en bordure du lac ;
- activité de pêche importante : gestion par une association locale, avec plus de 600 cartes annuelles et 900 cartes journalières vendues en 2016 ;
- nombreux lâchers de poissons (entre 1500 et 2000 kg/an), avec de nombreuses espèces différentes : truites arc-en-ciel et fario (220 kg par mois en deux fois, d'avril à août), carpes, tanches, brochets, perches, sandres, anguilles (ancien)...

Orthophoto et carte du bassin versant topographique (en jaune)



¹ Indice biologique lacustre

² Analyses « Top-Bottom » menée par le laboratoire Chrono-Environnement

Le lac d'Ambléon

Le lac d'Ambléon est également un lac naturel, d'une surface de 4,3ha. Sa profondeur maximale est estimée à 12m, les berges sont en pente relativement douce et la forme du lac est une cuvette.

Son BV topographique est estimé à 0,34km², quasi intégralement forestier (plus de 90%). Le lac est alimenté par des ruissellements diffus et l'exutoire est un petit émissaire, mis en charge lorsque le lac présente un niveau haut.

Une diagnose du lac et un IBL ont été réalisés en 2016 pour évaluer son état trophique et mieux comprendre son fonctionnement. Le lac est oligotrophe, dimictique et semble présenter un fonctionnement sain, mais non optimal. Une faiblesse sur le macrobenthos en zone littorale a été constatée et la surface en herbiers aquatiques (charas et nénuphars essentiellement) ont diminués depuis l'étude de Magnin (1904).

Concernant les usages, le lac est largement fréquenté en été du fait de sa proximité avec la route. Une activité de pêche est également présente et gérée par l'aappma du bas Bugey. Un règlement est en place et quelques lâchers sont effectués (truites arc-en-ciel et fario, saumon de fontaine, brochets, gardons...)

Orthophoto et carte du bassin versant topographique (en jaune)



- **Problématique et enjeux**

Le lac Genin

Les précédentes études ont démontré que le fonctionnement du lac était très fortement perturbé, en grande partie lié aux activités de loisir sur et en périphérie du lac. L'activité de pêche, gérée par une association locale, ne semble également pas être en adéquation avec l'état du lac et sa capacité d'accueil. Les conséquences à moyen voire court terme pour le milieu naturel, pourraient être très dommageables : dystrophie, développement de cyanobactéries, ce qui rendrait la baignade et la consommation de poisson plus difficile.

Le lac, sa qualité et son fonctionnement, sont donc des enjeux forts pour la ressource naturelle, mais également les activités en place. Il convient ainsi et dans l'idéal, d'améliorer sa qualité et son fonctionnement et à minima, de ne plus la dégrader.

Le lac d'Ambléon

Le lac d'Ambléon présente quant à lui un bon état écologique et un fonctionnement peu perturbé. Toutefois, les enjeux piscicoles restent importants, pour l'activité de pêche, mais aussi dans l'état écologique du lac et le maintien des herbiers. L'étude permettra également d'accompagner la société de pêche, dans une gestion durable de la ressource et le respect de l'état écologique du milieu.

Photographies du lac Genin



Photographies du lac d'Ambléon



Description de la prestation attendue

• Objectifs

Pour chacun de ces hydrosystèmes, le compartiment piscicole n'a pas été étudié en détail. La finalité est de savoir l'importance et le rôle de ce compartiment dans les fonctionnements actuels et les états écologiques des deux lacs. Mais aussi de mieux connaître l'influence de la gestion piscicole actuelle, sur les populations de poissons.

Le peuplement en place devra être étudié et comparé à un peuplement idéal ou théorique en fonction des capacités d'accueil des lacs et de leur fonctionnement.

Si des perturbations ou dysfonctionnements sont alors mis en évidence (ex : capacité de reproduction, forte prédation, enrichissement du lac, etc.), il devra être proposé des mesures correctives.

• Contenu de la demande

1) Etude du peuplement piscicole sur les deux lacs

Le prestataire devra détailler la méthode qu'il compte mettre en œuvre pour répondre aux objectifs précédemment cités. Il présentera un calendrier détaillé, en veillant à respecter les différentes étapes et délais d'exécution (cf. Règlement de consultation). Sur le lac Genin, les échantillonnages de poissons devront être réalisés à au moins une semaine de distance du précédent lâcher de poisson pour la pêche (les dates seront communiquées par l'association de pêche au démarrage de l'étude).

2) Proposition de mesures correctives

Pour chaque option et/ou mesure proposée, le prestataire détaillera à minima :

- a) la proposition et faisabilité technique ;
- b) les effets attendus ;
- c) le chiffrage estimatif de l'action ;

Pour chaque mesure **les contraintes administratives devront être précisées** et notamment la nécessité de réalisation d'un dossier de déclaration ou d'autorisation de travaux, des rubriques de la loi sur l'eau concernées, ...

• Information et communication autour du projet

Au cours de la réalisation de l'étude, il sera au minimum prévu :

- une réunion de prise en main du dossier avec le maître d'ouvrage : échanges et visite sur le terrain ;
- une réunion finale à destination des acteurs locaux de chacun des sites (en lien avec le comité de pilotage des sites) pour la présentation des résultats et des mesures proposées.

Les réunions auront lieu en salle ou sur le terrain. Le prestataire devra faire parvenir au minimum 1 semaine avant la réunion, les différents éléments qui seront présentés.

Des échanges bilatéraux seront également prévus tout au long du projet, se concrétisant par des échanges téléphoniques, des courriers électroniques et, si nécessaire des rencontres en salle ou sur le terrain.

• Données disponibles

Le CEN met à disposition des bureaux d'études, les plans de gestion des deux lacs et les études IBL et suivi physico-chimique des lacs, synthétisant l'ensemble des données citées précédemment.

Ces documents peuvent être téléchargés ici :

https://www.dropbox.com/s/4judcfzum7m71ko/Donnees_Ambleon_Genin.rar?dl=0

Une fois le prestataire retenu, le CENRA mettra aussi à disposition l'ensemble des données disponibles dont il dispose : données SIG, rapports d'études, données d'analyses brutes, documents de gestion...

• Format des données et modalités du rendu

L'ensemble des données, y compris les données brutes et photos, recueillies dans le cadre des études, seront transmises au CENRA.

Le rendu se fera sous la forme informatique (cd gravé, lien de téléchargement ou clé USB...) comprenant :

- le rapport complet au format Word et au format pdf ;
- les schémas, tableaux, figures, photos et autres illustrations seront aussi fournis de manière séparées, au format informatique adapté (Excel, jpeg, pdf, ...)
- les tables SIG de géo-localisation des mesures et de toutes les données brutes réalisées durant l'étude.

L'ensemble des données géographiques seront fournies au format SHAPE (.SHP), en projection Lambert 93 (EPSG : 2154). Le système d'unité de cartographie est le mètre.

Les cartes mise en page devront contenir l'ensemble des éléments suivants :

- Titre
- Légende
- Echelle
- Nord
- Source et date des données
- Logo du CEN

Avant de remettre au maître d'ouvrage les versions définitives de ces documents, le prestataire veillera à lui faire passer des versions intermédiaires pour validation. Le rendu définitif (ensemble des documents définis ci-dessus) intégrant l'ensemble des remarques formulées par le maître d'ouvrage devra intervenir dans les délais d'exécution définis.

Règlement de consultation

- **Maître d'ouvrage (adresse de facturation)**

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
2 rue des Vallières
La Maison Forte
69390 VOURLES
Téléphone : 04 72 31 84 50
Télécopie : 04 72 31 84 59
Adresse Internet (URL) : www.cen-rhonealpes.fr

- **Objet du marché**

Etude des peuplements piscicoles des lacs Genin et Ambléon (Ain)

- **Procédure de la consultation**

La présente consultation est lancée suivant une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Une phase de négociation pourra être mise en place avec les 3 meilleurs candidats ; les éléments négociables seront la proposition technique et le prix.

- **Structure de la consultation**

La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
L'objet de cette étude ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

- **Condition d'exécution du marché**

L'étude devra être réalisée avant le 31 décembre 2019.

L'organisation interne du CEN fait que la programmation des actions pour l'année n+1 se déroule entre juin et août. **Un rapport intermédiaire devra être transmis au CEN avant le 31 juillet**, afin d'anticiper les actions pour l'année suivante.

La durée du marché court à compter de la date de notification jusqu'à sa réception.

- **Règlement**

Les versements interviendront par virement administratif sur présentation de factures (et d'un RIB pour le premier versement). Le paiement sera réalisé dans un délai de 45 jours à compter de la fin du mois de réception des factures.

Les factures sont à adresser au siège du CEN à Vourles.

- **Modalités de réponse**

Les propositions devront parvenir au plus tard pour **le 8 mars 2019 à 17h00**.

Par voie postale :
Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
Antenne Ain
Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN

Ou par mail en citant l'objet du marché : antony.garcia@cen-rhonealpes.fr

- **Modalités d'attribution du marché**

Le maître d'ouvrage s'engage à notifier le marché avant le **20 mars 2019 à 17h00, sous réserve de l'obtention des accords financiers**.

Une réunion de lancement pourra être organisée la semaine 17 ou 18.

• Contenu et rendu des propositions

Pour leur offre, les candidats devront produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

- une **lettre de candidature** mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement, et dans ce dernier cas, faisant apparaître les membres du groupement. En cas de candidature émanant d'un groupement de prestataires, la lettre de candidature sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité ;
- un **mémoire technique**, explicitant clairement l'approche méthodologique générale envisagée pour répondre à la problématique posée par le maître d'ouvrage. Il devra également indiquer les moyens humains mis à disposition pour la réalisation de la prestation et la cohérence des compétences présentes dans l'équipe d'étude (CV individuel de l'ensemble des personnes amenées à intervenir au cours de la prestation et notamment du chef de projet). Dans son offre, le candidat veillera à bien détailler les données qui lui semblent utiles et à détailler le coût et le mode d'acquisition de ces données ;
- un **devis détaillé**, intégrant les coûts de réalisation estimés par mission et par poste, en explicitant le montant journalier des prestations et le nombre de jours consacrés à chaque opération ;
 - Les montants devront figurer en HT et TTC. Ce devis sera daté, signé ;
 - Une liste de **références datées** dans le domaine et concernant des prestations similaires éventuellement exécutées au cours des trois dernières années ;
 - un **calendrier prévisionnel** le plus précis possible, reprenant notamment les réunions intermédiaires, les principales phases de terrain, les délais d'exécution... ;
 - la liste des éventuelles **sous-traitances** proposées par le prestataire ;
 - tout document que le prestataire jugera utile pour expliciter et compléter son offre ;
 - le présent cahier des charges de la consultation, **paraphé sur chaque page et signé et approuvé en fin de document**.

• Critères d'analyse des offres

Le jugement des offres sera effectué au moyen des critères suivants, chaque critère étant pondéré :

- valeur technique : pertinence du mémoire technique et du protocole d'étude proposé pour répondre à la problématique, calendrier (60 %) ;
- prix (40 %) ;

• Durée de validité de l'offre

L'offre présentée par le prestataire ne le lie que si l'acceptation de l'offre est notifiée par le CEN RA dans un délai de 2 mois à compter de la date limite de remise des propositions.

• Exigences de qualité

La composition de l'équipe projet ne pourra être modifiée au cours de l'étude sauf cas de force majeure.

L'absence totale de réponses aux questions posées donnera lieu à des investigations complémentaires qui ne feront pas l'objet d'avenants à la commande relative au présent cahier des charges.

Le recours à des études complémentaires n'est pas envisageable, sauf pour répondre à de nouvelles interrogations en lien avec la problématique posée qui n'auraient pas pu être identifiées au moment de la consultation. Dans ce cas, le prestataire proposera au maître d'ouvrage une approche méthodologique adaptée et l'estimation financière correspondante.

• Démarrage de la mission / interruption

Le prestataire prendra contact avec le CEN dans un délai maximum de 15 jours, à partir de la date de réception de l'ordre de service lui notifiant l'engagement de sa mission, afin de valider ensemble le calendrier des interventions. Le prestataire désignera un chef de projet unique qui sera son représentant et l'interlocuteur privilégié auprès du maître d'ouvrage pour toute la durée du marché.

Etudes piscicoles

Lac Genin (Charix, Echallon et Oyonnax, Ain)

Lac d'Ambléon (Ambléon, Ain)

Cahier des charges techniques Règlement de consultation

Renseignements techniques

Antony GARCIA

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, antenne Ain
Château Messimy

01800 CHARNOZ-SUR-AIN

LD : 04 74 34 38 34

Secrétariat : 04 74 34 98 60

Email : antony.garcia@cen-rhonealpes.fr

Programme réalisé avec le soutien de

